

Méningite à Haemophilus influenzae



Mise à jour 13/11/2024

Autres dénominations
Haemophilus Influenzae

Informations relatives à CHUV / Psychiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

Haemophilus influenzae type B

Réservoir

Homme

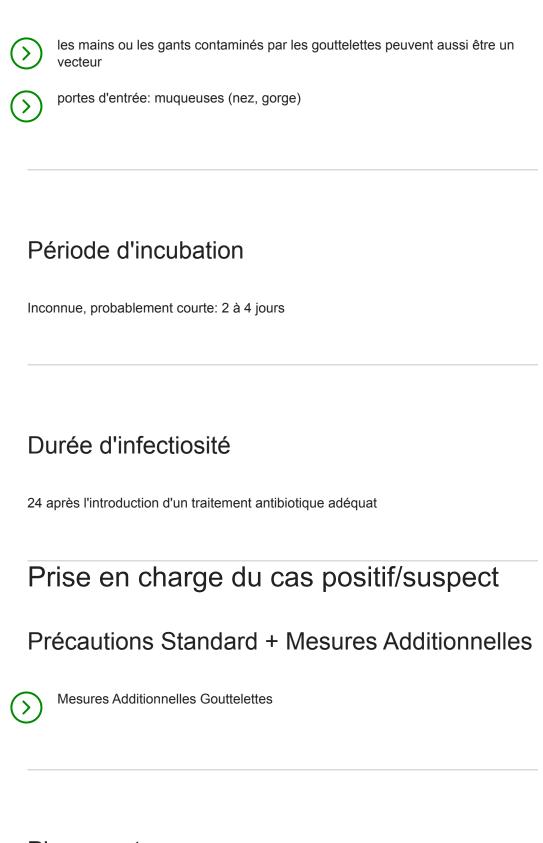
Mode de transmission



transmission par des gouttelettes, particules de grosse dimension (> 5 microns) dont la production est exacerbée par la toux, la conversation ou certaines interventions: ex. bronchoscopie



la dispersion de gouttelettes se limite à un rayon de 1 à 2 mètres depuis la source



Placement

Chambre individuelle

Durée des mesures

\bigcirc	Jusqu'à 24 heures après l'introduction d'un traitement antibiotique adéquat
Sı	uivi microbiologique Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi
So (>)	Dins de base En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
Ma (>)	atériel de soins Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles Privilégier le matériel à usage unique

Transport

Port d'un masque de soins par le patient et le transporteur

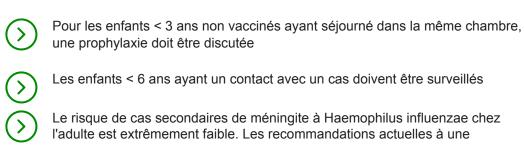
\bigcirc	Vêtements propres
(Σ)	Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
(Σ)	Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie
Ci	irculation
\bigcirc	Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties à l'extérieur
\bigcirc	Masque de soins pour le patient et le soignant
<u>0</u>	Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
\odot	Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
Vi	siteurs
(Σ)	Port d'un masque de soins
$\widetilde{\mathfrak{O}}$	Ne pas s'asseoir sur le lit
(y)	Désinfection des mains en sortant de la chambre
\odot	Surblouse seulement si participation aux soins

Transfert/Sortie

Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Prise en charge des personnes contacts

Mesures



l'adulte est extrêmement faible. Les recommandations actuelles à une antibiothérapie post-expositionnelle se limitent aux contacts familiaux du cas si présence d'un nourrisson < 12 mois ou d'un enfant < 3 ans non vacciné dans la famille, ainsi qu'aux enfants d'une crèche si cas groupés:

Enfant : rifampicine 20 mg/kg/j p.o. (max. 600 mg) x 4 jours

Adulte: rifampicine 600 mg p.o. 1 x/j. x 4 jours (sauf si femme enceinte)

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydroalcoolique

Gants

Non indiqués en systématique

A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

(<u>></u>)	Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat Pas nécessaire si simple passage dans la chambre	
Ma	asque de soins Oui, masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient	
Lu	inettes de protection	
(>)(>)	Non en systématique A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)	
Nettoyage/désinfection Matériel de soins		
\bigcirc	Utiliser le détergent/désinfectant usuel	
A la	Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre Conserver le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la chambre sauf si souillures visibles	

Lit et literie

(Σ)	Utiliser les sacs à linge usuels			
$\widetilde{\mathfrak{D}}$	Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre			
\odot	Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité			
A la levée des Mesures Additionnelles :				
\bigcirc	Changer le lit et la literie			
Environnement				
\bigcirc	Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien			
$\overline{\mathcal{S}}$	Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour			
\bigcirc	Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement			
A la levée des Mesures Additionnelles :				
\bigcirc	Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)			
(Σ)	Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène			
$\widetilde{\mathfrak{D}}$	Pas de changement du rideau de lit			
(5)	Nettoyage de la surface du paravent			
$\widetilde{\odot}$	Pas de trempage du rideau de la salle de bains			

Déchets



Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI



Oui

Déclaration au médecin cantonal



Déclaration du médecin dans un délai de 1 semaine